



FLASH



Toulouse le 21 février 2019

2 ème réunion Politique Salariale 2019

Aujourd'hui s'est tenue la seconde réunion concernant la politique Salariale 2019.

Les nouvelles propositions de la Direction sont :

	2019	2020
AG pour les cadres et les non cadres	1,2% au 01/01/2019	1,2% au 01/01/2020
AI pour les cadres et les non cadres	1,3% au 01/07/2019	0,8% au 01/07/2020
Mesure conditionnelle		0,30%
Budget global	2,50%	2,30%

CONSIDÉRATIONS FO

FO considère ces dernières propositions très insuffisantes en regard du travail fournit par les salariés ainsi que des objectifs opérationnels 2019 en forte hausse.

La direction n'a toujours pas pris en compte notre revendication concernant la clause de RDV 2018.

Pour FO le niveau D'AI est très nettement insuffisant et ne permet pas d'assurer les déroulements de carrière.

FO réaffirme que les salaires ne doivent pas être soumis à des mesures conditionnelles.

Prochaine réunion le 14 mars 2019